COMMUNE DE DOUR

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-18 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et à l'article 26bis, paragraphe 6 de la Loi organique des CPAS du 08 juillet 1976, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui aura lieu le **03 février 2022** à **18h30** précises dans la **salle d'Initiatives du Centre culturel** sise rue du Marché, n° 1 à 7370 DOUR.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f., Le Bourgmestre,

La Directrice générale du CPAS, La présidente du CPAS,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1 Rapport sur les synergies existant entre la commune et le CPAS

2 Projet de fusion entre les institutions de la commune et du CPAS : Introduction de la demande auprès du gouvernement wallon